

Valorisation du site Grande Louvière appartenant à la Ville de La Louvière
Appel à candidats pour mise à disposition du site via un contrat de prêt immobilier

Dans le cadre de son Programme stratégique transversal communal (PST) et de son Projet de Ville, la Ville de La Louvière entend valoriser les terres qu'elle détient à la Grande Louvière.

Il s'agit des parcelles C4B, C5P2, C6R4, C6H4, C8Z4 et C8H3 pour une superficie totale de 25.633m².

Nous recherchons un/une occupant(e), personne physique, Asbl ou Association de Fait qui nous proposera la plus belle manière d'utiliser ces terrains dans la philosophie du PST : mise en place d'une « ceinture alimentaire », place à la nature et à l'eau, stop au béton, le sol est celui de tous, favorisons les circuits courts.

Le site à mettre en valeur n'est pas bâti, n'est pas alimenté en eau ou électricité et ne bénéficie pas d'un égouttage mais il sera prêté gratuitement, pour une durée de 15 années à celle ou celui qui nous proposera le meilleur projet (contrat de prêt immobilier dont copie en annexe).

Que cherchons-nous ?

- Une production maraîchère de qualité mais accessible
- Des opérations sur place de transformation des produits récoltés
- Une parfaite traçabilité de la production
- Le respect et la préservation de l'environnement et de la biodiversité
- Une agriculture à taille humaine
- La coopération entre producteurs
- La création d'emploi
- La mise en place d'un partenariat avec la Ville pour des activités de sensibilisation au respect et à la découverte de la Nature telles que stages, animations, visites
- La mise en place, avec l'aide de nos conseillers, d'un plan de préservation et d'amélioration de la biodiversité et du paysage.
- La mise en place d'une collaboration éventuelle avec la Ferme Delsamme

Aucun bail commercial ou à ferme ne sera accordé.

Vous y retrouvez votre profil ?

Adressez-nous votre candidature avant le 4 décembre 2020 (lmottart@lalouviere.be ou service Patrimoine – Ville de La Louvière, Place Communale n° 1, 7100 La Louvière).

Celle-ci devra mentionner et comporter :

- Le nom et l'identité complète du candidat (adresse, adresse mail, n° gsm, n° BCE éventuel)
- Le CV du candidat
- Un descriptif de votre projet
- Un plan financier ou à tout le moins une ébauche de plan financier

Trois aspects seront pris en compte:

- Intérêt du projet (40)
- Solidité du projet (20)

- Praticabilité du projet (20)

Attention, les offres doivent nous être rentrées pour le vendredi 04 décembre 2020 à minuit au plus tard.

Après analyse par un comité composé de trois membres des services communaux impliqués, le Collège Communal désignera le lauréat en décembre 2020.

Chaque candidat sera avisé de son résultat par mail confidentiel avant le 20 décembre 2020.

Pour tous renseignements complémentaires : lmottart@lalouviere 064/27.79.43